



La FÊTE c'est après la satisfaction des revendications **1er mai revendicatif**

La situation économique et sociale ne cesse de s'aggraver. Pas un jour sans qu'une entreprise restructure ou ferme définitivement, ce qui se traduit par des centaines de milliers de chômeurs supplémentaires. Pas un jour non plus sans qu'on nous informe de versements de bonus faramineux, de parachutes dorés ou autres stock-options à l'un de ces patrons de grandes entreprises qui en même temps licencient. Départs dorés pour les uns, licenciements pour les autres. L'emploi est au point mort. Le chômage s'envole vers de sombres records. L'avalanche quotidienne de plans sociaux et de licenciements confirme une crise inédite d'ampleur et de durée incertaine.

Pour éviter le scénario d'une longue récession, l'intervention publique n'est plus à discuter : elle doit être cohérente et massive pour amorcer la reprise de l'activité économique.

Dans cette logique, Force Ouvrière juge inconcevable que le gouvernement maintienne le cap du démantèlement social, en prônant avec une déraison très libérale la suppression de milliers d'emplois dans la Fonction publique. FO refuse la mise en œuvre de la RGPP (révision générale des politiques publiques), arme de destruction massive contre l'action de l'État et du Service Public et facteur d'aggravation des inégalités.

Le Service Public appartient à la collectivité. Le détruire alors que le sauvetage bancaire mobilise des milliards de crédits est politiquement et socialement inacceptable. Force Ouvrière exige du gouvernement qu'il garantisse l'existence du Service Public républicain en renforçant ses moyens.

**Gel des Licenciements dans le privé
Arrêt de la RGPP et des 30 000 suppressions de postes dans le public**

STOP AUX LICENCIEMENTS !

**Gouvernement et MEDEF restent sourds
aux revendications légitimes des salariés.**

**Force Ouvrière invite les salariés et leurs organisations
syndicales à mettre la grève générale, de 24 heures
dans un premier temps, à l'ordre du jour.**



La FÊTE c'est après la satisfaction des revendications

1er mai revendicatif

Malgré l'enlisement de la crise, le gouvernement reste sourd aux revendications sociales et entend maintenir le cap de sa politique économique. En rejetant catégoriquement la perspective d'une relance de l'activité par la consommation, le gouvernement fait le choix d'une aggravation de la situation économique et d'un durcissement des conditions sociales. Les pertes de pouvoir d'achat subies par les salariés légitiment la satisfaction des revendications salariales, et non pas une simple discussion autour du partage des profits selon une règle des trois tiers, ce qui ne concerne pas les salaires. Le débat doit porter sur le partage de l'ensemble des richesses produites – la valeur ajoutée – et non être circonscrit à la répartition des profits. La fourchette des salaires est passée de 1 à 40 à 1 à 400 en quelques années (du plus bas salaire au plus haut).

FO opposé à la convention d'assurance chômage

Elle diminue considérablement les durées d'indemnisation pour de nombreux salariés. Elle ne tient pas compte des difficultés des salariés les plus en difficultés : jeunes, seniors et précaires. FO demande que toute aide publique à une entreprise soit conditionnée à l'exigence du maintien de l'emploi.

Une meilleure indemnisation du chômage partiel

FO se bat pour améliorer l'indemnisation des salariés victimes de chômage partiel. FO revendique la prise en compte de l'ensemble des éléments du salaire dans la base de calcul de l'allocation, notamment les primes d'ancienneté et de pénibilité du travail. FO demande le rétablissement de l'Allocation équivalent retraite (AER) et le rétablissement des préretraites.

Ce n'est pas aux salariés de payer la crise !

AUGMENTEZ LES SALAIRES, RETRAITES ET MINIMA SOCIAUX !

**Gouvernement et MEDEF restent sourds
aux revendications légitimes des salariés.**

**Force Ouvrière invite les salariés et leurs organisations
syndicales à mettre la grève générale, de 24 heures
dans un premier temps, à l'ordre du jour.**